

<p>REPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES</p> <p>COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ</p> <p>SEANCE DU 13 MARS 2025</p>
<p>Nombre de Conseillers en exercice : 71 Présents à la séance : 41 Ont participé au vote : 54 Pour : 54 Contre : 0 Abstention : 0 Date de la convocation : 06 Mars 2025</p>	<p>L'an deux mille VINGT CINQ et le TREIZE MARS, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Conflent Canigó s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de sa réunion, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis JALLAT, Président.</p>
<p>Objet :</p> <p style="text-align: center;">APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 18 FEVIER 2025</p> <p>N° d'Ordre : 88-25</p> <p>Classification @ctes : 5.2 Fonctionnement des assemblées</p> <p>Secrétaire de Séance : Jean SERVAT</p>	<p>ASSISTAIENT A LA SEANCE : Bernard ALBERT, Éric MAHIEUX, Jean-Louis BOSC, Olivier CHAUVEAU, Josette PUJOL, Patrick MARCEL, Johanna MESSAGER, Claude ESCAPE, Stéphane GILMANT, Chantal CALVET, Jean-Pierre VILLELONGUE, Anne LAUBIES, Jean-Luc BLAISE, Anne-Marie CANAL, Gérard QUES, Christian TRIADO, Jean-Louis JALLAT, Yves DELCOR, Géraldine BOUVIER, Ahmed BEKHEIRA, Corinne DE MOZAS, Thérèse GOBERT-FORGAS, Bernard LAMBERT, Gladys DA SILVA, Nathalie CORNET, Aude VIVES, Nicolas BERJOAN, Jean MAURY, Olivier GRAVAS, Jean-Marie MAYDAT, Jean-Louis SALIES, Alain ESTELA, Jean-Jacques ROUCH, Claude SIRE, Jean SERVAT, Henri GUITART, Pierre SERRA, Bruno GUERIN, Lucette ORTIZ CASTILLO.</p> <p>ABSENTS REPRESENTES PAR UN SUPPLEANT : Marie-Edith PERAL était représentée par Erik CHATELUS, Philippe DORANDEU était représenté par Michel PLANAS,</p> <p>ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Daniel ASPE a donné procuration à Patrick MARCEL, Roger PAILLES a donné procuration à Claude SIRE, Régis TERRIEU a donné procuration à Olivier GRAVAS, Guy CASSOLY a donné procuration à Aude VIVES, Thierry BEGUE a donné procuration à Jean SERVAT, Éric RODRIGUEZ a donné procuration à Josette PUJOL, Elisabeth PREVOT a donné procuration à Géraldine BOUVIER, Claire LAMY a donné procuration à Gladys DA SILVA, Laurent CHARCOS a donné procuration à Nathalie CORNET, Françoise ELLIOTT a donné procuration à Jean-Luc BLAISE, Guy BOBE a donné procuration à Jean-Louis JALLAT, Christine HIERREZUELO a donné procuration à Christian TRIADO, Raphaël VIGIER a donné procuration à Henri GUITART.</p> <p>ABSENTS EXCUSES : Sébastien NENS, Michel LLANAS, Patrice ARRO, Yaël DELVIGNE, André ARGILES, Etienne TURRA, Agnès ANCEAU-MORER, Laurent ALOZY, Jean-Christophe JANER, Jean CASTEX, David MONTAGNE, Christelle LAPASSET, André JOSSE, Serge BOYER, Patrick LECROQ, René DRAGUE, Robert JASSEREAU.</p>

Le Président,

PROPOSE au Conseil de se prononcer sur le procès-verbal de la séance précédente en date du 18 février 2025.

DEMANDE à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé de son Président et après en avoir délibéré valablement, à l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal du Conseil Communautaire du 18 février 2025.

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le 28/03/2025

ID : 066-200049211-20250327-D202588-DE



AUTORISE Monsieur le Président et Monsieur Erik CHATELUS, secrétaire de séance, à signer le procès-verbal du 18 février 2025.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus par tous les membres présents.

Le 26 Mars 2025
Pour extrait, certifié conforme,
Le Président,
Jean-Louis JALLAT

